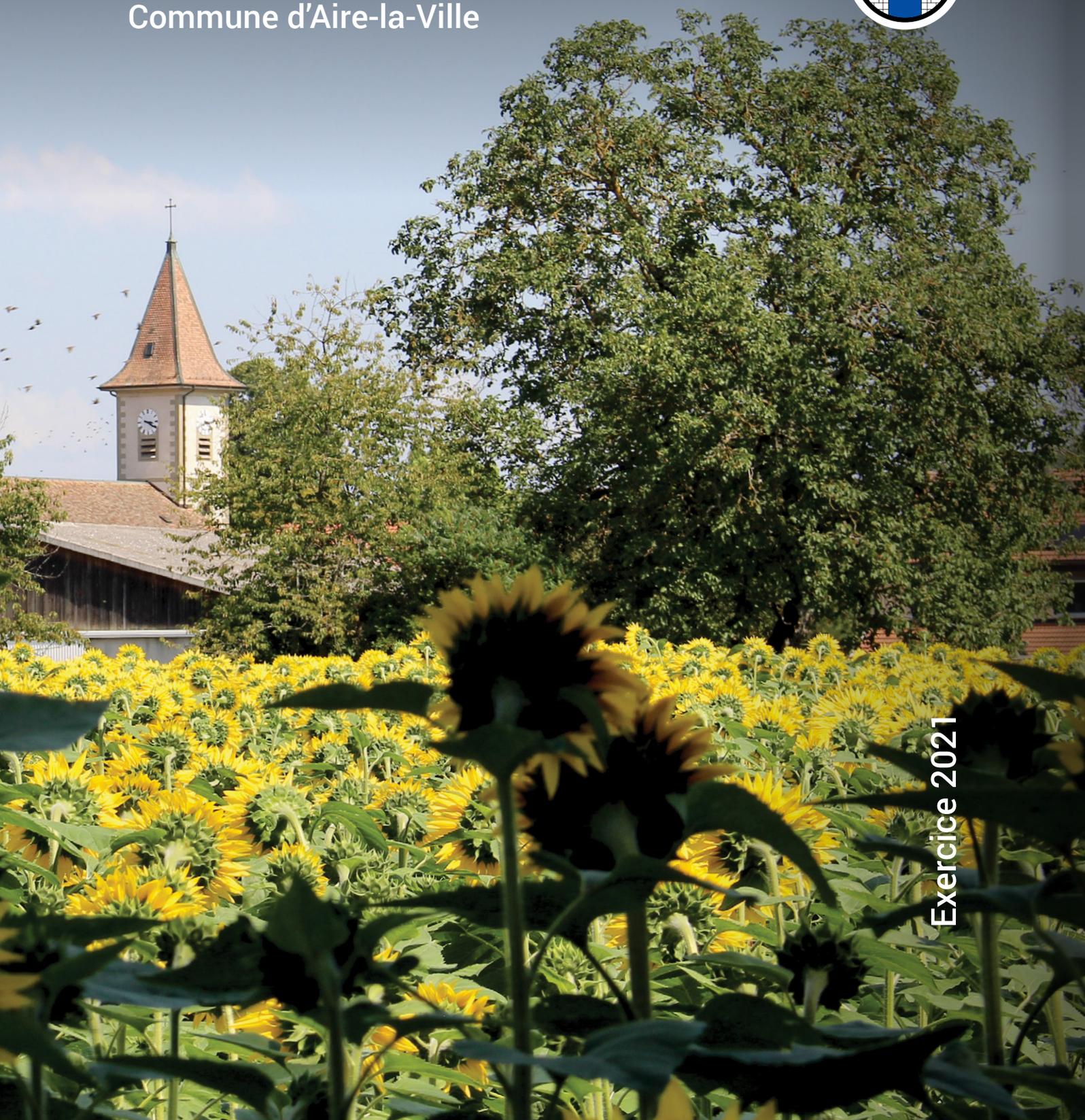


# RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Commune d'Aire-la-Ville



Exercice 2021

# Impressum exercice 2021

## RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'Administration des communes, le rapport administratif et financier de l'exercice 2021 de la commune d'Aire-la-Ville présente les différentes actions menées par les Autorités politiques en 2021.

### Éditeur responsable

Mairie d'Aire-la-Ville

### Graphisme

Candy Factory

### Photos et images

Dominique Novelle, Christine Rambach, Arthur Schneider, Intuition Design, Inline Hockey Club, Vélo Polo, Tennis club Aire-la-Ville, Candy Factory Association des communes de la Champagne pour le Burkina Faso, Association les amis du Tibet, Association Kombit, Association Assamba, Urbaplan, Atelier Nature Paysage (Réseau agro-environnemental)

### Mairie d'Aire-la-Ville

Rue du Vieux-Four 50  
1288 Aire-la-Ville  
022 757 48 29  
info@aire-la-ville.ch  
www.aire-la-ville.ch



### Horaires ouverture public

Mardi 15h00 – 19h00  
Vendredi 08h00 – 11h30

L'Exécutif reçoit sur rendez-vous



**Aire-la-Ville**  
european energy award

# Table des Matières

EXERCICE 2021

4-5

Fenêtre sur l'avenir

**LE MESSAGE DU MAIRE**

6

Autorités communales

**LÉGISLATURE 2020-2025**

7

Composition des commissions

**LÉGISLATURE 2020-2025**

8-13

Séances du Conseil municipal

**LÉGISLATURE 2020-2025**

14-17

Administration générale

**APERÇU DE L'ANNÉE 2021**

18-19

Ordre et sécurité publics,  
défense

**APERÇU DE L'ANNÉE 2021**

20

Formation

**APERÇU DE L'ANNÉE 2021**

21-24

Culture, sport et loisirs

**APERÇU DE L'ANNÉE 2021**

25-28

Sécurité sociale

**APERÇU DE L'ANNÉE 2021**

29-30

Transport

**APERÇU DE L'ANNÉE 2021**

31-32

Protection de l'environnement  
et aménagement du territoire

**APERÇU DE L'ANNÉE 2021**

33

Introduction du Maire

**COMPTES ANNUELS 2021**

34

Bilan

**COMPTES ANNUELS 2021**

35-41

Compte de résultats

**COMPTES ANNUELS 2021**

42-57

Annexes aux comptes

**COMPTES ANNUELS 2021**

58-59

Rapport de l'organe de contrôle

**COMPTES ANNUELS 2021**

60-61

Rapport de l'organe de révision

**COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION  
COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE**

62

Bilan

**COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION  
COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE**

63-65

Compte de résultats

**COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION  
COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE**

66-67

Rapport de l'organe de révision

**COMPTES ANNUELS 2021  
FONDATION « LES CHOUETTES »**

68-70

Bilan et compte de résultats

**COMPTES ANNUELS 2021  
FONDATION « LES CHOUETTES »**

# Fenêtre sur l'avenir

## LE MESSAGE DU MAIRE

En 2021, les travaux de la crèche ont été finalisés, permettant à la Commune d'Aire-la-Ville de développer sa politique familiale.



**Madame l'Adjointe, Monsieur l'Adjoint,  
Monsieur le Président du Conseil municipal,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal,  
Chères Aériennes et chers Aériens,**

Je suis heureux de pouvoir dire que la crèche a trouvé sa place dans notre Commune et accueille, depuis février 2022, 30 enfants. Les travaux ont été finalisés courant décembre afin de permettre à l'équipe éducative de prendre possession des espaces dès le 6 janvier 2022.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 27 janvier 2021, a voté à l'unanimité le principe de subventionner 9 places pour les habitantes et habitants de la Commune. Les 21 autres places ont été attribuées aux communes partenaires de la Champagne qui ont souhaité également offrir à leurs communiens des places pour leurs enfants.

Un petit mot sur la pandémie qui a continué à perturber nos habitudes. Le pass sanitaire a fait son apparition ainsi que les rappels de vaccin. C'est une nouvelle fois, avec regret, que les manifestations communales – fête des promotions, du 1<sup>er</sup> Août et de l'Escalade notamment – ont été annulées.

De plus, afin de soutenir les commerçants pendant cette période difficile, il me tient à cœur de souligner la décision du Conseil municipal d'offrir un *bon de solidarité* à chaque foyer à utiliser dans l'un des commerces de la Commune.

L'activité politique a, quant à elle, été maintenue dans le respect des mesures sanitaires. Les séances du Conseil municipal ont toutes eu lieu à la salle Duvillard où les autorités ont pu travailler en toute sérénité.

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif aux espaces publics, une nouvelle signalisation a été mise en place, courant janvier, dans le préau de l'école et la zone sportive. Il faut ajouter qu'a débuté, dès avril, une surveillance (les fins de semaine) des espaces publics par une société privée.

# Fenêtre sur l'avenir

LE MESSAGE DU MAIRE



Un événement toujours aussi spectaculaire a eu lieu entre le 18 mai et le 8 juin 2021, *l'abaissement partiel des retenues de Verbois et Chancy-Pougny*. La vision du lit du Rhône, vidé de son eau, attire à chaque fois de nombreux badauds et offre un panorama étonnant le temps de quelques semaines.

En septembre et pendant plusieurs nuits, des vibrations ont été ressenties à plusieurs endroits sur la Commune. En effet, des camions d'une forme particulière ont parcouru le canton afin de cartographier le sous-sol, dans le cadre du programme de GEothermie.

J'aimerais à nouveau relever l'engagement et le travail de toutes nos associations et sociétés communales, qui permettent de se rencontrer, pratiquer un sport, un loisir.

La vie d'une Commune existe grâce à l'engagement de personnes, mais surtout grâce à une gestion rigoureuse des dépenses.

L'exercice comptable 2021 se solde avec des chiffres excédentaires (CHF 55'919.95). Les comptes ont été audités avec rigueur par Fidusafe en charge de la supervision des comptes annuels. Un grand merci également à Madame Véronique Duperrier et à la Fiduciaire F.I. Fides Immo Sàrl pour leur précieux soutien tout au long de l'année.

Pour terminer, un petit mot pour vous, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal ; par votre engagement et la connaissance de vos dossiers, nous avons pu mener à bien les différentes tâches concernant la gestion de notre commune tout en nous adaptant aux mesures imposées dans le cadre de la pandémie qui ont notamment supprimé beaucoup de moments conviviaux de votre mission. Merci.

Quant à l'Exécutif, nous travaillons dans un esprit constructif qui a pour objectif la bonne marche de notre commune. Merci à vous.

**Dominique Novelle**  
Maire

# Autorités communales

LÉGISLATURE 2020-2025



## Exécutif

Maire	Dominique Novelle
Adjointe	Christine Rambach
Adjoint	Michel Apothéloz

## Conseil municipal

*(composition du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021)*

Membres	■ Delfina Guardiola ■ Nathalie Henriod ■ Irène Maio ■ Véronique Moullet Bouchardy ■ Bansa Sigam ■ Jonathan Christin ■ Bertrand Fumeaux ■ Stéphane Joye ■ Livio Lanza ■ José Noda Gonzalez ■ André Philipp ■ Pascal Raemy ■ Ludovic Zbinden
■ Entente	
■ Alternative	

## Bureau du Conseil municipal

*(composition du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022)*

Président	Livio Lanza
Vice-Président	Ludovic Zbinden
Secrétaire	Véronique Moullet Bouchardy

# Composition des commissions

LÉGISLATURE 2020-2025

## Finances

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	José Noda Gonzalez
Membres	Nathalie Henriod, Véronique Moullet Bouchardy, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye, André Philipp

## Bâtiments

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	Livio Lanza
Membres	Delfina Guardiola, Nathalie Henriod, André Philipp, Pascal Raemy, Ludovic Zbinden

## Routes, déchets, espaces verts

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	André Philipp
Membres	Irène Maio, Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux, Livio Lanza, José Noda Gonzalez

## Naturalisation

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Présidente	Nathalie Henriod
Membres	Delfina Guardiola, Bansoa Sigam, Bertrand Fumeaux, José Noda Gonzalez, Ludovic Zbinden

## École, petite enfance

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Président	Jonathan Christin
Membres	Nathalie Henriod, Bansoa Sigam, Livio Lanza, Pascal Raemy, Ludovic Zbinden

## Sociale

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Présidente	Irène Maio
Membres	Delfina Guardiola, Bansoa Sigam, Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux, Livio Lanza

## Culture, manifestations

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Présidente	Bansoa Sigam
Membres	Nathalie Henriod, Irène Maio, Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux, André Philipp

## Sports, loisirs, mobilité douce

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Président	Pascal Raemy
Membres	Véronique Moullet Bouchardy, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye, Livio Lanza, José Noda Gonzalez

## Aîné-e-s : animations, sorties

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Présidente	Véronique Moullet Bouchardy
Membres	Delfina Guardiola, Nathalie Henriod, Irène Maio, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye

## Sécurité : feu, police, protection civile

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Président	Stéphane Joye
Membres	Nathalie Henriod, Véronique Moullet Bouchardy, Livio Lanza, Pascal Raemy, Ludovic Zbinden

# Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Extraits des procès-verbaux des séances  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Les procès-verbaux dans leur intégralité peuvent  
être consultés sur le site internet communal :  
[www.aire-la-ville.ch/conseil-municipal](http://www.aire-la-ville.ch/conseil-municipal)



---

## Séance du 27 janvier 2021

### Résolution relative à la crèche d'Aire-la-Ville

- ✓ Approbation de la subvention pour 9 places pour les habitant.e.s de la Commune d'Aire-la-Ville.

### Délibération

- ✓ Approbation des modifications mineures du règlement relatif à l'encouragement à la mobilité en transports publics.

---

## Séance du 22 février 2021

### Communications du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Campagne de prospection géothermie.
- Attribution du Mérite communal.

### Commission *ad hoc* – pour l'étude du règlement du Conseil municipal

- Désignation des membres.

# Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

---

## Séance du 24 mars 2021

---

### Présentations

- Rue du Vieux-Four – mesures de réduction de vitesse.
- Réseau agro-environnemental (RAE).

### Communication du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Mise en place d'une surveillance des espaces publics pour les fins de semaine.

### Motion

- Bons de solidarité.

---

## Séance du 28 avril 2021

---

### Autorisation de construire DD 112513 / 1

- ✓ La commission bâtiments a été sollicitée concernant la construction de 5 villas contiguës sur les parcelles n°984 et 1272. Projet validé à l'unanimité avec les remarques suivantes :
  - Raccordement à CADIOM
  - Participation à hauteur de CHF 800.-/logement, conformément au règlement de la gestion des déchets.

### Communications du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Fête du 1<sup>er</sup> août : l'Exécutif renonce à l'organisation de cette fête.
- Crèche : une visite du chantier sera organisée pour le Conseil municipal le 23 juin 2021.
- Stade de football de Laconnex / rénovation : la Commune de Laconnex souhaite rénover ses installations sportives, notamment les terrains de football. Les communes de la Champagne ont été sollicitées pour participer au financement de cette rénovation à hauteur de CHF 200'000.- maximum. Le Conseil municipal a donné un préavis défavorable.

# Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

---

## Séance du 10 mai 2021

---

### Communication du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Promotions – école primaire : la direction générale de l'enseignement obligatoire a interdit à toutes les écoles primaires du canton d'organiser une fête en soirée, ouverte aux familles.

### Délibérations

- ✓ Approbation de la motion *bons de solidarité aux habitant.e.s, un bol d'air pour nos commerces*.
- ✓ Approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité y compris les crédits budgétaires supplémentaires.

### Bureau du Conseil municipal

- Élection des membres pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022 :
- Président                    Monsieur Lanza
  - Vice-Président            Monsieur Zbinden
  - Secrétaire                    Madame Moullet Bouchardy

---

## Séance du 23 juin 2021

---

### Entretien des routes, espaces publics et verts / internalisation

- La commission routes, déchets, espaces verts valide le principe d'une internalisation d'une partie des tâches liées aux espaces extérieurs.

### Communication du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Crèche d'Aire-la-Ville : information donnée concernant le probable dépassement du crédit d'investissement.

### Délibérations

- ✓ Approbation des comptes 2020 de la Fondation les Chouettes.
- ✓ Approbation des comptes 2020 de la Fondation communale pour le chauffage.

# Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

---

## Séance du 22 septembre 2021

---

### Présentation de l'activité de l'archiviste communale

- Madame Claudia Nicod.

### Communication du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Immeuble les Chouettes : Monsieur Yves Habegger a remis sa démission du Conseil de Fondation pour éviter un conflit d'intérêt et est remplacé par Monsieur Ivan Haro.

### Naturalisation

- Point traité à huis-clos.

---

## Séance du 18 octobre 2021

---

### Communications du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Courrier reçu d'une habitante adressé au Conseil municipal concernant les trottoirs du village pas assez sécurisés. Le sujet sera traité par la commission routes, déchets, espaces verts.
- Crèche d'Aire-la-Ville : dépassement des coûts de construction estimé à CHF 200'000.-, notamment suite au COVID-19.
- Crèche d'Aire-la-Ville : premier Conseil de Fondation en présence de Madame Rambach et Messieurs Christin et Lanza. Présentation du budget de fonctionnement.

### Délibération

- ✓ Approbation de la modification du règlement relatif à l'encouragement à la mobilité douce en vélo à assistance électrique.

### Bureau de vote

- Nomination des Président.e.s et vice-Président.e.s du bureau de vote pour l'année 2022 :
- Président Monsieur Ludovic Zbinden
  - Vice-Président Monsieur Serge Pradervand
  - Suppléant du Président Monsieur Alain Jenny
  - Suppléante du vice-Président Madame Christiane Nouvelle

# Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

## Séance du 22 novembre 2021

---

### Courrier d'une habitante – zone 30 rue du Vieux-Four

- La commission routes, déchets, espaces verts valide le principe de maintenir la situation actuelle et de travailler sur la sensibilisation.

### Chemins du Vieux-Bac / Pré-Guillot – aménagement

- La commission routes, déchets, espaces verts valide le crédit d'investissement de CHF 150'000.– pour les travaux.

### Exécutif

- La commission finances est informée de l'engagement, du travail et de la disponibilité de l'Exécutif en place. Des créations de postes dans le domaine technique et au sein du secrétariat général doivent être prévues d'ici la fin de la législature.

### Communications du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Stationnement sur la Commune : étude.
- Inline Hockey club : félicitations pour le titre de champion suisse première ligue.
- Crèche d'Aire-la-Ville : les places prévues ont été attribuées aux communes de la Champagne et 9 places ont été attribuées aux habitant.e.s d'Aire-la-Ville.

### Budget 2022

- Étude.

### Délibération

- ✓ Approbation de l'aménagement des chemins du Vieux-Bac et Pré-Guillot, création d'une zone 20.



# Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025



## Séance du 6 décembre 2021

### Délibérations

- ✓ Approbation des indemnités allouées en 2022 au Maire, Adjoint.e.s et membres du Conseil municipal.
- ✓ Approbation du crédit pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU).
- ✓ Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour 2022.
- ✓ Approbation du budget de fonctionnement 2022.
- ✓ Approbation de l'amortissement complémentaire en 2021 sur le crédit de la nouvelle Mairie (rénovation).
- ✓ Approbation de l'amortissement complémentaire en 2021 sur le crédit du collecteur de la Dronde.

# Administration générale

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Conseil municipal

Malgré la pandémie, le Conseil municipal a quand même pu se réunir 10 fois, en mode présentiel, à la salle Victor Duvillard.

L'ensemble des membres du Conseil municipal est remercié pour son engagement et le sérieux dont il a fait preuve dans le traitement des dossiers respectifs.

## Exécutif

Tous les membres de l'Exécutif prennent très à cœur leur mission et s'engagent à 100 % dans les différentes tâches de leurs dicastères respectifs.

Toutefois, la routine nous guette ! Une séance au vert a été organisée en fin d'année en présence de la Secrétaire générale et d'un coach professionnel.

Cette journée constructive a été très appréciée par l'ensemble des participants et aidera l'Exécutif à mieux se comprendre à l'avenir sur la façon de traiter les différents et nombreux dossiers.



# Administration générale

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Services Généraux

### → Ressources humaines

Après plus d'une année et demie en fonction comme Secrétaire générale, Madame Claire Sneiders a très bien pris ses marques tant au niveau de la gestion du personnel que de l'administration générale. Nous la remercions pour son engagement et le soin qu'elle a apporté dans ses diverses tâches.

Madame Pascale Pochon nous a quittés en milieu d'année et a été remplacée par Madame Jennifer Delafontaine. Cette dernière accomplit toutes ses tâches avec enthousiasme et professionnalisme.

### → Communication

La publication trimestrielle du bulletin d'information communal, initiée en septembre 2020, a été poursuivie. Dès le mois de juin 2021, une collaboration avec un atelier de communication visuelle a permis de réaliser des éditions plus agréables à lire, grâce à une nouvelle mise en page permettant de mettre en valeur les titres, les textes et les images, facilitant ainsi la lecture des articles.

Nous sommes très satisfaits de ce nouvel outil de communication, distribué à toute la population, qui rencontre un vif succès aux dires des lecteurs. Il permet une meilleure visibilité des décisions et informations de la Mairie. La vie communale y est largement relatée et ce bulletin permet également de mettre en valeur des associations, des personnalités ou des projets qui donnent la couleur et la vie de notre commune.

Sujets détaillés, mise en page claire, photos agréables à l'œil, telles sont dans les grandes lignes les critères voulus par la rédactrice en chef, Madame Christine Rambach, Adjointe. Qu'elle soit ici remerciée pour son engagement afin que ce bulletin soit un réel plaisir à parcourir quatre fois par année.

### → Mérite aérien 2021

Encore une fois et à cause des mesures sanitaires liées à la pandémie, le mérite n'a pas pu être décerné lors de l'Apéritif communal en début d'année. Cependant, le jury s'est réuni début 2022 et a attribué deux mérites sportifs :

- Distinction performance sportive en équipe : Inline Hockey Club d'Aire-la-Ville (IHC). La 1<sup>ère</sup> équipe est devenue championne suisse 2021 ce qui lui offre une promotion en ligue nationale B dès 2022.
- Distinctions sportives individuelles : Chloé et Juliette Regard. Dans le cadre de leur activité sportive en natation artistique, ces jeunes filles ont obtenu les titres de championnes suisses catégorie J3 team et catégorie J1 combo.

Les autorités communales adressent leurs chaleureuses félicitations à ces athlètes d'exception pour les magnifiques distinctions qu'elles / ils ont obtenues et leur souhaitent plein succès pour la suite de leur parcours sportif.



# Administration générale

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Immeubles administratifs

### → Travaux

Au cours de l'année, différents achats et travaux ont été effectués dans les divers bâtiments communaux :

- deux autolaveuses, suite à l'internalisation du poste de concierge ;
- lits pour l'abri de protection civile de l'immeuble des Chouettes ;
- lave-vaisselle pour la cuisine de la Mairie ;
- tapis d'entrée de la salle polyvalente.

Nous avons poursuivi la réfection des sols dans trois classes supplémentaires de l'école. Les enseignantes et Monsieur Lopes de Menezes, concierge, sont très satisfaits du résultat.

Des protections solaires ont été posées sur certains vitrages de classes. Là aussi, les retours sont positifs.

### → Entretien

Quant à l'entretien des bâtiments, voici une partie des travaux effectués :

- nettoyage du toit de l'école ;
- rattachement des installations de chauffage à la supervision ;
- réfection du parquet de la salle Victor Duvillard ;
- démontage/montage du couvert des Lavandières, à côté des terrains de pétanque.

Depuis septembre, le nettoyage des bâtiments a été internalisé. De ce fait, Monsieur Paulo Lopes de Menezes a rejoint l'administration après avoir travaillé plus de 17 ans dans l'entreprise TN Technique du nettoyage SA. Bienvenue à lui et nous sommes certains qu'il fournira la même qualité de travail que pendant toutes ces années pour le compte de l'ancienne entité.

Madame Claudia Lopes, en charge du restaurant scolaire, a rejoint également en septembre les rangs du personnel communal. Nous pouvons nous féliciter d'avoir fait cette démarche car Madame Lopes est une personne ponctuelle, méticuleuse et très efficace. Elle s'occupera également, dès l'ouverture de la crèche, du nettoyage de ce nouveau bâtiment communal. Nous lui souhaitons également la bienvenue.

Nous pouvons également et toujours nous appuyer sur Monsieur Arthur Schneider, tout au long de ces années, pour ses compétences techniques et informatiques.

### → Jobs jeunes

Nous avons pu proposer des petits jobs à 17 jeunes. Des tâches variées leurs ont été proposées : travaux administratifs, petites manutentions, nettoyages, entretiens et aide lors d'évènements culturels (spectacle et concert).

L'annulation de manifestations communales pour la deuxième année consécutive (promotions, 1<sup>er</sup> Août et fête de l'Escalade) a eu pour conséquence de supprimer un nombre conséquent de petits jobs.



# Administration générale

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## État civil

ÉVÉNEMENTS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	2021
Naissances dans la commune	0
Décès dans la commune	4
Mariages célébrés à Aire-la-Ville	2
Mariages célébrés à Aire-la-Ville (fiancés domiciliés hors arrondissement)	1
Formalités en vue d'un mariage, fiancé-e-s domicilié-e-s à Aire-la-Ville	6
Autorisations de mariage délivrées	2
Certificats de capacité matrimoniale délivrés	0
Légalisations documents (formalités mariages)	0
Séjours illégaux (formalités mariages)	0
Formalité en vue de l'enregistrement d'un partenariat	0
Enregistrement d'un partenariat, domicile à Aire-la-Ville	0
Reconnaisances	1
Déclarations de nom	2
Enregistrement d'un partenariat cantonal	0
Résiliation d'un partenariat cantonal	0
Naturalisations confirmées (dossiers / nombre de personne)	5 / 5
Actes d'état civil délivrés	70
Mandats pour cause d'incapacité	3
Procédure en vue d'une naturalisation et demande d'actes (dossiers / nombre de personne)	0 / 0
Légalisation de documents (naturalisation)	0

# Ordre et sécurité publics, défense

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires

La compagnie est toujours dirigée par un chef de corps *ad interim* en la personne du Plt Arthur Schneider.

L'effectif au 31 décembre est de 28 sapeurs dont une jeune femme.

- Départ de l'aspirant Anthony Diversi
- Admission des aspirants sapeurs Yoann Giacomelli, Julien Martins et Valentin Chudzinski
- Aucune nomination n'a été proposée

La compagnie a poursuivi son partenariat et sa collaboration avec celle de Cartigny. Malgré la pandémie de la Covid-19, le programme des exercices de la compagnie a pu être maintenu. Les cinq exercices prévus ont été réalisés dont un en commun avec les sapeurs-pompiers volontaires de Cartigny. Les formations individuelles de base et les spécialisations ont pu être dispensées.

L'année 2021 fut calme sur le plan des interventions, la compagnie a été alarmée à quatre reprises. Les chefs d'intervention ont été requis quatre fois. Aucun sinistre majeur n'a été déploré sur le territoire communal.

Toutes les manifestations ayant été annulées, nos vaillants soldats du feu n'ont pas pu apporter leur soutien, toujours très apprécié, aux différentes manifestations organisées par la Commune.

Cependant, la compagnie s'est engagée, le 4 décembre, pour récolter des fonds en faveur du Téléthon 2021. La générosité des participants a permis de sortir un bénéfice de CHF 2'000.-, reversé au Téléthon ainsi qu'à l'Association un jour après l'autre contre la myopathie à Némaline.

Pour terminer l'année, toutes les compagnies des Communes de la Champagne ont décidé d'effectuer ensemble, le 31 décembre, leur sortie mensuelle des véhicules, en parcourant les routes de la région.



# Ordre et sécurité publics, défense

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Surveillance

---

### → Police municipale

La collaboration constructive que l'Exécutif communal et la police municipale de Bernex entretiennent au travers d'une convention continue de porter ses fruits.

Ce partenariat est basé sur les trois axes que sont la prévention, la dissuasion et la répression. Cette dernière n'étant appliquée qu'en dernier ressort.

Les agents de police municipale assurent une présence hebdomadaire de 4 heures. Ils ont mené, comme chaque année, des actions de sécurité routière lors des rentrées scolaires.

La tranquillité prévaut dans la Commune où aucun événement majeur n'a été recensé.

### → Espaces publics

Un mandat a été confié à la société de surveillance Securitas afin d'assurer la tranquillité nocturne des habitants du centre de la commune notamment, et prévenir les incivilités. Des rondes pédestres sont effectuées dans le périmètre comprenant la zone sportive et de détente, la salle polyvalente, l'école, la Mairie et la crèche. Celles-ci ont lieu en fin de semaine d'avril à fin octobre. Au vu des retours positifs, cette disposition sera pérennisée.

## Protection civile

---

La protection civile intercommunale (PCi), sous le commandement du Major Christian Sudan avec le soutien de son État-Major, a été très sollicitée pour apporter son appui aux autorités cantonales dans la gestion de la pandémie de Covid-19.



# Formation

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Scolarité obligatoire

### → École

La rentrée scolaire 2021-2022 a accueilli 121 élèves, âgés de 4 à 12 ans, répartis dans 6 classes de la 1P à la 8P, soit des effectifs en légère diminution par rapport à l'année scolaire précédente (-3 élèves). Pour faire suite à la volonté de la commission environnement de la législature 2015–2020, la Mairie d'Aire-la-Ville a organisé une animation pour les élèves de l'école d'Aire-la-Ville en partenariat avec le Groupe ornithologique du bassin genevois (GOBG). Une matinée de sensibilisation et d'observation a ainsi été proposée permettant de découvrir les hirondelles de fenêtre qui nichent dans notre Commune.

### → COVID-19

Comme en 2020, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'école pour mettre en place conjointement l'application des plans de protection du personnel scolaire, parascolaire et des élèves, validés par le médecin cantonal. Une intensification des nettoyages a dû être poursuivie afin de répondre aux mesures sanitaires.

### → Sorties scolaires

Entre deux vagues de la pandémie et conformément aux plans de protection édités par le médecin cantonal, quelques sorties scolaires primaires ont tout de même pu être organisées et uniquement au mois de juin. Pour l'année scolaire 2021-2022, il a été décidé que les cours de piscine se dérouleraient au printemps 2022. Il n'y a donc pas eu d'utilisation du bassin de natation de Bernex en 2021. Pour le secondaire, une sortie scolaire a pu avoir lieu pour les élèves de 9<sup>ème</sup> année.

### → Promotions

À nouveau, la traditionnelle fête des promotions en soirée a été annulée par décision du Conseil d'État en raison de la situation sanitaire. Toutefois cette année, des animations ont tout de même pu être proposées sur temps scolaire.

Les élèves ont pu assister à un spectacle de magie pour les élèves des classes de la division moyenne et un spectacle de marionnettes pour les classes de la division élémentaire. Six représentations ont été données pour permettre aux classes de ne pas se mélanger selon les normes en vigueur. Trois structures gonflables ont été également proposées pour toute la journée. Aussi, afin de pouvoir féliciter les 12 élèves de 8P terminant leur scolarité primaire, l'Exécutif les a accueillis à la Mairie dans la salle du Conseil municipal. Un bon cadeau dans une librairie et un petit goûter leur ont été offerts à cette occasion. Au mois de juin 2021, la Mairie a également récompensé un étudiant aérien ayant terminé avec excellence sa scolarité postobligatoire (Collège) avec une moyenne générale supérieure à 5.

### → Parascolaire / restaurant scolaire

L'encadrement des activités parascolaires est géré par le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), regroupant 42 des 45 communes genevoises. Conformément aux statuts, la répartition financière est définie selon les critères pondérés du nombre d'enfants accueillis (75 %) et celui de la population (25 %). Au 9 juillet 2021, le nombre d'enfants inscrits était de 88 à midi et 42 le soir, soit des effectifs relativement stables par rapport à l'année précédente (90 et 49) dont la légère diminution s'explique par les effectifs scolaires. Depuis 2018, le restaurant scolaire est entièrement géré et pris en charge par la Commune. Les collaborateurs en charge du service des repas sont, depuis septembre 2021, sous contrat communal. Ils ont servi durant toute l'année 2021, plus de 5'500 repas, principalement pour les enfants. En effet, le personnel encadrant (animatrices GIAP) avait l'interdiction de manger avec les enfants, sur décision du médecin cantonal. Enfin, lors du vote du budget communal 2021, le Conseil municipal a validé une diminution du coût du repas à CHF 8.50 au lieu de CHF 9.–. Ce nouveau tarif a pris effet, en septembre 2021 pour la nouvelle année scolaire.

# Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Encouragement à la culture

Les mesures sanitaires ont eu pour effet de limiter drastiquement les offres culturelles.

En effet, en 2021, plusieurs manifestations culturelles ont à nouveau dû être soit annulées soit reportées, mais certains événements ont tout de même pu avoir lieu, pour le plus grand plaisir des artistes, artisans et pour le public ayant pu y assister :

- **12 mars**  
Festival FIFDH – Communes de la Champagne, projection et conférence à Avusy (annulé) en lieu et place, les habitants de la région, qui le souhaitent, ont pu visionner le film qui avait été sélectionné *Call me Intern* à domicile.
- **23 au 30 avril**  
*Venise sous la neige* théâtre Compagnie les Dédés (reporté en 2022)
- **5 au 20 juin**  
Exposition de peinture *De tout un peu* – Philippe Duperrier
- **20 juin**  
Théâtre en plein-air du Théâtre de Carouge avec une pièce autour de l'œuvre de Ramuz

*La Grande guerre du Sondrebond* reporté en raison des conditions météorologiques à début juillet, puis malheureusement annulé.

- **10 au 24 septembre**  
Exposition de peinture et de céramique – Camilla Sauvin et Anne-Carine Guntern
- **9 octobre**  
Concert Jazz Gachemba
- **9 au 17 octobre**  
Exposition de photographies *Panthera* – Laszlo Toth
- **13 au 21 novembre**  
Exposition *Création objets lumineux* – Paul Tardivel
- **6 décembre**  
Fête de l'Escalade annulée en raison de l'évolution des mesures sanitaires. Les élèves de l'école ont tout de même pu avoir des activités organisées par leurs enseignantes, sur temps scolaire. Comme en 2020, la Mairie leur a offert à chacun.e, une petite marmite en chocolat.



# Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Bibliobus

	2020	2021	ÉCART
Prêts Adulte	61	108	77 %
Prêts Jeunesse	927	1777	92 %
<b>Total prêts</b>	<b>988</b>	<b>1885</b>	<b>91 %</b>
Inscriptions Adulte	2	4	100 %
Inscriptions Jeunesse	1	1	0 %
<b>Total inscriptions</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>67 %</b>
Nombre de tournées	7	12	71 %
Moyenne prêts / tournée	141	157.1	11 %
Fréquentation	358	523	46 %
Nombre de personnes / tournée	51	43.6	- 15 %

22

## Sculpture



La Commune d'Aire-la-Ville a été honorée de recevoir une sculpture conçue par l'artiste Monsieur Daniel Fauchez. Elle avait été présentée lors de l'exposition de l'atelier la Clef des cœurs en avril 2018 puis offerte par l'artiste à la Commune d'Aire-la-Ville en janvier 2021.

Cette œuvre d'art, ornée de pierres de Stéatite, a pour nom les 4 saisons et a été réalisée à partir du bois d'un tronc de cerisier du verger de feu Alice Duperrier à Aire-la-Ville. « À une maison d'habitation, sa place a dû céder et dans cette sculpture une seconde vie a retrouvé. » Elle a pris sa place dorénavant dans la salle du Conseil municipal.



# Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Sport

### → Sorties à la neige

En raison de la crise sanitaire aucune sortie à la neige n'a pu être organisée. Il en a été de même pour la plupart des activités des associations sportives et de loisirs.

### → Entretien des terrains de sport

Comme déjà mentionné l'année dernière, au début de cette année, la réfection du terrain de tennis a été terminée. Nous en avons aussi profité pour repeindre le mur du terrain d'entraînement. Un grand merci aux diverses entreprises qui prennent soin toute l'année de l'entretien des terrains de sport.



# Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Loisirs

### → Animations pour les Aîné-e-s

Le programme de nos seniors a été passablement chamboulé par la pandémie Covid-19. C'est ainsi que nombre d'activités planifiées tant par la Commune que par l'Amicale des Aînés d'Aire-la-Ville (AAA) ont été annulées.

Toutefois, les autorités communales ont tenu à féliciter les jubilaires en organisant en leur honneur un repas et en leur remettant à cette occasion un présent.

Le traditionnel repas de Noël n'ayant pas pu être organisé, nos seniors ont pu déguster un repas à emporter de grande qualité concocté par le chef Stéphane Taffonneau du Café du Levant, qui a été grandement apprécié. Un bol orné d'une magnifique décoration, représentant un paysage aérien, réalisé par Madame Sophie Duvillard de l'atelier Rose Garance, a également été offert à nos aîné.e.s.

Messieurs Gérald Meylan et Yves Delieutraz ont cessé leur activité bénévole au sein de l'Amicale des Aînés d'Aire-la-Ville (AAA) au 31 décembre 2021. Les autorités communales les remercient chaleureusement pour leur engagement et l'énergie qu'ils ont déployée pour créer et animer ce groupe de seniors. Dès lors l'AAA est en veille dans l'attente d'une ou plusieurs personnes prêtes à reprendre le flambeau.

### → Emplacements communaux

Cette année encore, la 2<sup>ème</sup> place du concours des communes fleuries a été attribuée à Aire-la-Ville. Merci aux entreprises chargées de ces missions d'embellissement de notre commune.

D'autre part, une grande partie de la somme dévolue aux travaux sur les emplacements publics a été utilisée pour la plantation d'arbres dans le cadre de mesures de compensation.

### → Subventions colonies vacances

Les associations membres du *Groupe de Liaison genevois des associations de jeunesse GLAJ-GE*, proposant des camps ou colonies pour les enfants, ont été soutenues en 2021, pour 221 journées à raison de CHF 15.- / jour / enfant domicilié à Aire-la-Ville.



# Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Protection de la jeunesse – FASE

---

La Commune d'Aire-la-Ville contribue au dispositif de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) à travers un soutien aux actions collectives de travail social hors-murs du BUPP (bus unité prévention parcs) de la Champagne et particulièrement au projet de locaux en gestion accompagnée.

L'équipe de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) du BUPP, par sa présence dans la région et par ses tournées, maintient et crée des liens avec des jeunes de la commune, sur notre territoire, mais également lors des ouvertures d'accueil libre au Forum Bernex et aux accueils de midi au cycle du Vuillonex (accueil à journée continue).

À Aire-la-Ville, un seul local en gestion accompagnée est disponible. En 2021, un nouveau groupe de jeunes bénéficie de ce local : une convention est signée entre ces utilisateurs, le BUPP et la Mairie.

La Commune participe également financièrement à la Grève Nautique à Versoix qui propose des activités nautiques gratuites pour les adolescent.e.s l'été et apporte un soutien financier au Jardin Robinson d'Avully par le biais d'une mutualisation financière entre les communes de la Champagne.



# Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Prestations aux familles – Petite enfance 0 / 4 ans

### → Accueil des enfants en âge préscolaire

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 27 janvier 2021, a adopté à l'unanimité une résolution relative à la réservation de 9 places pour les enfants de la Commune dès 2022, soit près d'un tiers des places disponibles. Cela permettra de couvrir un taux d'offre de places d'accueil collectif à prestations élargies de 23 % (ce taux était alors de 5 % et correspondait aux deux places louées à la crèche de Confignon) et nous rapprochera de la moyenne cantonale (28.5 %).

Cette décision a permis de confirmer le souhait de la Commune d'Aire-la-Ville de développer sa politique de la petite enfance en faveur des familles.

La Commune d'Aire-la-Ville a financé trois modes d'accueil pour les enfants en âge préscolaire, qui ont permis d'accueillir :

- Crèche de Confignon : quatre enfants pour les deux places d'accueil réservées pour notre commune (jusqu'à fin janvier 2022).
- Garderie de Cartigny : trois enfants.
- Accueil familial / Le Couffin : neuf enfants en accueil familial de jour de l'association intercommunale, où exerce une accueillante familiale aérienne sur les 20 que compte l'association. À noter que dès septembre 2021, la Commune de Perly a rejoint l'association intercommunale de la Champagne, suite au vote unanime des membres.

### → Crèche d'Aire-la-Ville

2021 a permis de finaliser les travaux de construction de la crèche.

La nouvelle loi relative à la constitution de la Fondation d'intérêt public communal pour les structures d'accueil préscolaire à Confignon et Aire-la-Ville est entrée en vigueur au mois de juin 2021.

Cette fondation d'intérêt public communal, dont les statuts ont été validés en 2020 par les Conseils municipaux des deux communes, a pour but d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie infantine destinés à l'accueil de la petite enfance sur le territoire des communes de Confignon et d'Aire-la-Ville.

Elle est placée sous la surveillance des Exécutifs de ces deux communes. Deux Conseillers municipaux, dont le Président de la commission école et petite enfance, ainsi que l'Adjointe déléguée à la petite enfance, siègent au Conseil de fondation.



**Fondation  
pour l'accueil  
préscolaire**

Confignon – Aire-la-Ville

# Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Aide sociale

### → Cap Emploi

Les jeunes d'Aire-la-Ville, en rupture de formation ou en recherche d'emploi/apprentissage, peuvent bénéficier des prestations de Cap Emploi / OSEO, structure intercommunale de la Champagne située à Bernex.

En 2021, huit jeunes aériens – dont trois nouveaux dossiers – ont pu être accompagnés par les conseillères en insertion de cette structure. Nous n'avons pas accueilli de jeune en stage conciergerie dans notre école.



### → Œuvres sociales

Différentes institutions, tels que le CAS de Bernex (Centre d'action sociale) ou l'IMAD (Institution de maintien à domicile) sont financées conjointement par les communes de la Champagne selon une clé de répartition définie.

Cela permet aux habitants d'Aire-la-Ville de pouvoir bénéficier de ces prestations. En 2021, près de 20 personnes ont pu être ainsi aidées.

Des associations œuvrant à Genève dans les secteurs de l'enfance, de la précarité, des discriminations et du handicap sont également soutenues.

### → Permanence sociale Pro Senectute

La permanence sociale de proximité ouverte à toutes les personnes en âge AVS, domiciliées sur les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Cartigny, Dardagny et Satigny, a été reconduite en 2021. Cette consultation sociale s'est tenue dans des locaux à Satigny.



# Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Actions d'entraide à l'étranger – Aide humanitaire

Dans le cadre de la coopération au développement et de la solidarité internationale, Aire-la-Ville soutient depuis plusieurs années les activités d'associations œuvrant dans des pays différents.

Une présentation de ces projets (agriculture de proximité, accès à l'eau potable, à la formation et aux soins) a été faite aux membres de la commission sociale et via le bulletin d'information communal de juin 2021.

- **Burkina Faso**  
École de formation à Pô  
Association de communes de la Champagne



- **Inde**  
Soutien accès à l'eau potable  
Association Les amis du Tibet



- **Haïti**  
Soutien agriculteurs  
Association Kombit



- **Cameroun**  
Centre hospitalier  
Association Assamba



En 2021, l'aide humanitaire d'urgence a été reconduite et nous avons choisi de soutenir, CARITAS (Beyrouth, Liban), Médecins Sans Frontières (Yémen), UNICEF (Afghanistan) et KOMBIT (séisme en Haïti).

# Transport

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Routes communales

Un petit tracteur équipé d'une lame à neige et d'un module pour la tonte du gazon ainsi qu'une remorque ont été acquis en vue de l'engagement, en 2022, du-de la responsable des espaces extérieurs.

Trois gros chantiers ont été traités :

- les aménagements au chemin du Pré-Gabet se sont poursuivis sur la parcelle 1260 ;
- les îlots sur la rue du Vieux-Four, devant l'immeuble des Chouettes, ont été terminés de façon définitive ;
- une réfection partielle d'un secteur du chemin des Picolates a été effectuée suite à la pose de conduites électriques par les SIG.

Rien à dire sur les diverses entreprises qui ont la charge de l'entretien des gazons, routes, bordures de chemins, curage des fosses, déblaiement de la neige, etc., si ce n'est un grand merci pour les prestations fournies tout au long de l'année qu'elles ont effectuées à notre entière satisfaction.



# Transport

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Mobilité douce : Noctambus, abonnement tpg, vélos électriques

La Commune d'Aire-la-Ville soutient la mobilité douce, par l'octroi de subventions communales pour les vélos électriques et pour les abonnements annuels des transports publics, ainsi que pour le fonctionnement du Noctambus.

- Vélo électrique : 22 personnes ont bénéficié de cette offre
- TPG-CFF / abonnement annuel : 66 juniors, 50 adultes et 8 seniors. Les Aériennes et

Aériens sont toujours nombreux à utiliser le bus comme moyen de transport, notamment les plus jeunes. En 2021, 124 personnes étaient au bénéfice d'un abonnement annuel. Le graphique ci-après permet de mieux illustrer la répartition des tranches d'âge.

Concernant la ligne Noctambus NJ, il y a eu 115 descentes. Une diminution importante qui s'explique par le fait que le service Noctambus, pour raison de pandémie, a seulement été assuré de juillet à décembre 2021.

→ Graphique tiré du portail tpg communes



	<b>Actions</b>	<b>Bénéficiaires</b>
<b>1</b>	Adulte 2021	50
<b>2</b>	Senior 2021	8
<b>3</b>	Junior 2021	66
	<b>Total</b>	<b>124</b>

# Protection de l'environnement et aménagement du territoire

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Entretien

### → Travaux sur les collecteurs

- Un secteur du drainage près du chemin du Moulin-de-Vert a dû être remplacé, usé avec les années.
- Tous les sacs E.P (eaux pluviales) ont été vidangés selon le planning que l'on s'est fixé.
- Le curage du Nant-de-Goy a été effectué sans aucune mauvaise surprise.

### → Gestion des déchets

- Avec les nouvelles constructions aux chemins du Pré-Gabet et des Écrevisses, la contenance de deux conteneurs terriens d'ordures ménagères a été adaptée en passant de 5 m<sup>3</sup> à 7 m<sup>3</sup>.

- À cause d'un incendie, une goulotte d'un conteneur a dû être remplacée.

D'autre part, il est plaisant à relever, année après année, l'excellente et pointilleuse prestation de l'entreprise Chevalley Transports SA pour toutes les différentes levées d'ordures.

### → Cimetière

Nous avons poursuivi l'implantation d'un colombarium. Un merci particulier à l'entreprise de Monsieur Christophe Bosson pour le bel entretien de ce lieu de repos éternel.

## Environnement

### → Réseau agro-environnemental de la Champagne – 2016-2023

Une présentation du réseau agro-environnemental de la Champagne visant à valoriser des éléments paysagers et patrimoniaux selon des périmètres intercommunaux, a été faite lors de la séance du Conseil municipal du mois de mars 2021.

Un article est paru dans le bulletin d'information communal du mois de juin, permettant ainsi à la population de prendre connaissance du travail réalisé par des agriculteurs de la région, soutenus par le biologiste de ce réseau.



# Protection de l'environnement et aménagement du territoire

APERÇU DE L'ANNÉE 2021

## Lutte contre la pollution de l'environnement

### → Cité de l'énergie

Aire-la-Ville, labellisée *cit  de l' nergie*, poursuit ses efforts en mati re  nerg tique.

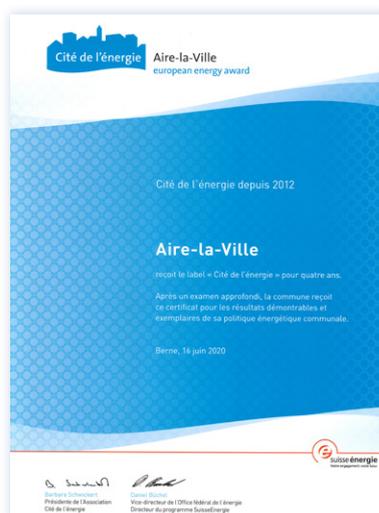
Dans le cadre de sa politique en mati re d'environnement et d' conomies d' nergie, la Commune d'Aire-la-Ville a demand  un audit aupr s d'un prestataire agr e SIG engag  dans le programme Eco 21, afin de poursuivre l'assainissement de l' clairage de ses b timents communaux.

Toutes les ampoules (standard et  conomique) ont  t  chang es par des ampoules LED, certains luminaires ont  t  remplac s et des d tecteurs de pr sence en lieu et place d'interrupteurs ont  t  install s dans les classes, couloirs et sous-sol du b timent de la nouvelle  cole, de m me que dans les couloirs et sanitaires de la salle Duvillard, ainsi que dans la salle de couture. Cette installation optimis e permet d' conomiser 12'500 kWh / an.

La 2 me  tape de ces travaux est pr vue en 2022 pour l'entier du b timent de l'ancienne  cole.

### → La Nuit est belle

Le vendredi 21 mai 2021, Aire-la-Ville a particip    la deuxi me  dition de *La nuit est belle !*, en  teignant son  clairage public pour une nuit. Lors de cette action symbolique, nous nous sommes joints   l'ensemble des communes genevoises et transfrontali res du Grand Gen ve engag es dans la d marche.



# Introduction du Maire

COMPTES ANNUELS 2021

Les comptes 2021 de la commune d'Aire-la-Ville bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 55'919.95.

Les revenus fiscaux ont subi une baisse d'environ CHF 200'000.–.

La diminution de la provision sur impôts consécutive à la baisse des créances fiscales, ainsi qu'une gestion rigoureuse des charges ont permis ce résultat positif.

Il faut noter que le résultat d'exploitation est déficitaire de CHF 74'319.35. Le résultat financier présente un bénéfice de CHF 130'239.30.

Au vu de ce résultat, aucun amortissement complémentaire n'a pu être réalisé.

La situation due à la pandémie de la COVID-19 a eu peu d'impact sur les comptes communaux.



# Bilan

ANNEXE 2 – COMPTES ANNUELS 2021

		BILAN AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>31 158 904.05</b>	<b>30 959 634.18</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>12 934 184.75</b>	<b>11 485 361.06</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	4 453 332.96	2 765 468.31
101	Créances	2 953 591.39	3 200 545.65
104	Actifs de régularisation	49 575.10	53 535.80
107	Placements financiers	252 056.00	254 432.00
108	Immobilisations corporelles PF	4 707 722.00	4 707 722.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capit	517 907.30	503 657.30
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>18 224 719.30</b>	<b>19 474 273.12</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	9 721 350.35	11 240 431.17
144	Prêts	7 083 857.10	6 768 857.10
145	Participations, capital social	1 237 832.85	1 237 832.85
146	Subventions d'investissements	181 679.00	227 152.00
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>31 158 904.05</b>	<b>30 959 634.18</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>7 994 042.73</b>	<b>7 738 852.91</b>
200	Engagements courants	97 563.19	217 343.74
201	Engagements financiers à court terme	145 074.65	—
204	Passifs de régularisation	68 497.59	57 851.87
206	Engagements financiers à long terme	7 165 000.00	6 960 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	517 907.30	503 657.30
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>	<b>23 164 861.32</b>	<b>23 220 781.27</b>
299	Excédent / découvert du bilan	23 164 861.32	23 220 781.27

# Présentation échelonnée du compte de résultats

ANNEXE 3 – COMPTES ANNUELS 2021

	COMPTES 31.12.2020	BUDGET 2021	COMPTES 31.12.2021
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 518 625.57</b>	<b>3 730 853.30</b>	<b>3 535 414.59</b>
30 Charges de personnel	572 313.25	773 440.00	703 959.10
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 514 368.94	1 731 949.00	1 572 928.23
33 Amortissements du patrimoine administratif	606 949.45	607 300.00	595 525.23
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	—	—	—
36 Charges de transfert	614 151.45	665 774.00	646 213.01
37 Subventions redistribuées	—	—	—
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3 916 072.60</b>	<b>3 573 689.00</b>	<b>3 461 095.24</b>
40 Revenus fiscaux	3 486 613.89	3 209 678.00	3 012 777.57
41 Patentes et concessions	127 458.00	127 200.00	201 458.00
42 Taxes	85 017.62	100 400.00	102 682.82
43 Revenus divers	16 268.13	53 373.00	56 051.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	—	—	—
46 Revenus de transfert	200 714.96	83 038.00	88 125.85
47 Subventions à redistribuer	—	—	—
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>397 447.03</b>	<b>157 164.30-</b>	<b>74 319.35-</b>
34 Charges financières	169 833.30	56 000.00	58 514.24
44 Revenus financiers	214 281.40	213 985.00	188 753.54
<b>Résultat financier</b>	<b>44 448.10</b>	<b>157 985.00</b>	<b>130 239.30</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>441 895.13</b>	<b>820.70</b>	<b>55 919.95</b>
38 Charges extraordinaires	346 086.75	—	—
48 Revenus extraordinaires	—	—	—
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>346 086.75-</b>	—	—
<b>RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>95 808.38</b>	<b>820.70</b>	<b>55 919.95</b>

# Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2021

	COMPTES 31.12.2020	BUDGET 2021	COMPTES 31.12.2021
<b>0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
TOTAL CHARGES	1 636 092.04	1 575 163.00	1 545 108.34
TOTAL REVENUS	28 508.90	81 373.00	67 266.35
<b>01 Conseil municipal et Exécutif</b>			
TOTAL CHARGES	202 264.95	259 820.00	241 268.75
TOTAL REVENUS	—	50 773.00	50 773.55
30 Charges de personnel	183 955.95	242 320.00	224 844.75
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	18 309.00	17 500.00	16 424.00
43 Revenus divers	—	50 773.00	50 773.55
<b>02 Services généraux</b>			
TOTAL CHARGES	1 433 827.09	1 315 343.00	1 303 839.59
TOTAL REVENUS	28 508.90	30 600.00	16 492.80
30 Charges de personnel	491 511.80	458 380.00	483 463.55
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	607 685.14	523 500.00	483 049.30
33 Amortissements du patrimoine administratif	326 311.70	326 663.00	326 311.70
34 Charges financières	3 561.45		4 588.04
36 Charges de transfert	4 757.00	6 800.00	6 427.00
43 Revenus divers	13 926.90	600.00	80.80
44 Revenus financiers	14 582.00	30 000.00	16 412.00
<b>1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>			
TOTAL CHARGES	177 548.20	229 982.00	192 127.92
TOTAL REVENUS	14 228.70	18 800.00	15 410.59
<b>11 Sécurité publique</b>			
TOTAL CHARGES	15 770.00	24 000.00	19 664.80
TOTAL REVENUS	360.00	1 000.00	720.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	—	6 000.00	2 834.80
36 Charges de transfert	16 087.00	18 000.00	15 770.00
42 Taxes	1 840.00	1 000.00	360.00
<b>14 Questions juridiques</b>			
TOTAL CHARGES	17 045.10	17 300.00	16 593.10
TOTAL REVENUS	3 085.00	3 300.00	3 210.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 365.10	2 300.00	1 961.10
36 Charges de transfert	15 680.00	15 000.00	14 632.00
42 Taxes	3 085.00	3 000.00	3 110.00
46 Revenus de transfert	—	300.00	100.00

# Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2021

	COMPTES 31.12.2020	BUDGET 2021	COMPTES 31.12.2021
<b>15 Service du feu</b>			
TOTAL CHARGES	128 363.95	168 682.00	136 924.77
TOTAL REVENUS	10 783.70	14 500.00	11 480.59
30 Charges de personnel	28 491.35	60 880.00	35 248.20
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	36 838.60	41 802.00	36 813.57
36 Charges de transfert	63 034.00	66 000.00	64 863.00
42 Taxes	–	4 500.00	–
46 Revenus de transfert	10 783.70	10 000.00	11 480.59
<b>16 Défense</b>			
TOTAL CHARGES	16 369.15	20 000.00	18 945.25
36 Charges de transfert	16 369.15	20 000.00	18 945.25
<b>2 FORMATION</b>			
TOTAL CHARGES	469 121.18	477 606.00	421 934.92
TOTAL REVENUS	59 902.00	76 617.00	67 209.04
<b>21 Scolarité obligatoire</b>			
TOTAL CHARGES	469 121.18	477 606.00	421 934.92
TOTAL REVENUS	59 902.00	76 617.00	67 209.04
30 Charges de personnel	–	29 100.00	–
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	215 552.40	269 000.00	242 924.35
33 Amortissements du patrimoine administratif	88 028.78	–	4.22
36 Charges de transfert	165 540.00	179 506.00	179 006.35
42 Taxes	45 285.00	62 000.00	52 592.04
46 Revenus de transfert	14 617.00	14 617.00	14 617.00
<b>3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES</b>			
TOTAL CHARGES	363 180.70	456 574.30	371 904.75
TOTAL REVENUS	10 260.00	11 800.00	10 771.00
<b>31 Héritage culturel</b>			
TOTAL CHARGES	87.70	2 000.00	247.25
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	87.70	2 000.00	247.25
<b>32 Culture, autres</b>			
TOTAL CHARGES	39 859.70	53 300.00	25 360.20
TOTAL REVENUS	9 585.00	10 600.00	9 711.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15 842.70	18 500.00	4 535.50
36 Charges de transfert	24 017.00	34 800.00	20 824.70
46 Revenus de transfert	9 585.00	10 600.00	9 711.00

# Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2021

	COMPTES 31.12.2020	BUDGET 2021	COMPTES 31.12.2021
<b>33 Médias</b>			
TOTAL CHARGES	<b>1 777.05</b>	<b>12 000.00</b>	<b>11 917.95</b>
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 777.05	12 000.00	11 917.95
<b>34 Sports et loisirs</b>			
TOTAL CHARGES	<b>315 856.25</b>	<b>388 274.30</b>	<b>333 379.35</b>
TOTAL REVENUS	<b>675.00</b>	<b>1 200.00</b>	<b>1 060.00</b>
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	209 701.95	276 500.00	222 140.05
33 Amortissements du patrimoine administratif	96 774.30	96 774.30	96 774.30
36 Charges de transfert	9 380.00	15 000.00	14 465.00
42 Taxes	675.00	900.00	450.00
44 Revenus financiers	–	300.00	610.00
<b>35 Églises et affaires religieuses</b>			
TOTAL CHARGES	<b>5 600.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>
36 Charges de transfert	5 600.00	1 000.00	1 000.00
<b>5 SÉCURITÉ SOCIALE</b>			
TOTAL CHARGES	<b>185 771.50</b>	<b>192 750.00</b>	<b>199 337.40</b>
TOTAL REVENUS	<b>29 357.40</b>	<b>26 475.00</b>	<b>36 726.05</b>
<b>54 Famille et jeunesse</b>			
TOTAL CHARGES	<b>119 931.90</b>	<b>122 800.00</b>	<b>126 684.05</b>
TOTAL REVENUS	<b>29 357.40</b>	<b>26 475.00</b>	<b>36 726.05</b>
36 Charges de transfert	119 931.90	122 800.00	126 684.05
42 Taxes	28 041.40	25 000.00	34 870.05
46 Revenus de transfert	1 316.00	1 475.00	1 856.00
<b>57 Aide sociale et domaine de l'asile</b>			
TOTAL CHARGES	<b>34 834.60</b>	<b>38 950.00</b>	<b>41 947.45</b>
36 Charges de transfert	34 834.60	38 950.00	41 947.45
<b>59 Domaine social, non mentionné ailleurs</b>			
TOTAL CHARGES	<b>31 005.00</b>	<b>31 000.00</b>	<b>30 705.90</b>
36 Charges de transfert	31 005.00	31 000.00	30 705.90

# Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2021

		COMPTES 31.12.2020	BUDGET 2021	COMPTES 31.12.2021
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS</b>			
	TOTAL CHARGES	296 017.45	375 038.00	362 364.21
	TOTAL REVENUS	13 775.00	11 000.00	16 312.15
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>			
	TOTAL CHARGES	271 502.05	352 338.00	340 829.31
	TOTAL REVENUS	12 025.00	11 000.00	12 937.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	210 164.05	291 000.00	279 491.31
33	Amortissements du patrimoine administratif	61 338.00	61 338.00	61 338.00
44	Revenus financiers	12 025.00	11 000.00	12 937.50
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>			
	TOTAL CHARGES	24 515.40	22 700.00	21 534.90
	TOTAL REVENUS	1 750.00	—	3 374.65
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 143.60	4 700.00	1 848.05
36	Charges de transfert	22 371.80	18 000.00	19 686.85
46	Revenus de transfert	1 750.00	—	3 374.65
<b>7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
	TOTAL CHARGES	538 243.54	269 572.00	262 287.08
	TOTAL REVENUS	20 211.73	20 250.00	26 596.65
<b>71</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>			
	TOTAL CHARGES	13 872.35	14 400.00	12 848.55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13 872.35	14 400.00	12 848.55
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>			
	TOTAL CHARGES	390 537.04	93 072.00	89 539.81
	TOTAL REVENUS	14 250.00	14 250.00	14 250.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21 377.84	70 000.00	66 467.36
33	Amortissements du patrimoine administratif	23 072.45	23 072.00	23 072.45
38	Charges extraordinaires	346 086.75	—	—
46	Revenus de transfert	14 250.00	14 250.00	14 250.00

# Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2021

	COMPTES 31.12.2020	BUDGET 2021	COMPTES 31.12.2021
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>		
	TOTAL CHARGES	126 541.55	133 726.12
	TOTAL REVENUS	5 961.73	12 096.65
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	126 194.80	133 388.22
36	Charges de transfert	346.75	337.90
42	Taxes	3 620.50	6 900.00
43	Revenus divers	2 341.23	5 196.65
<b>75</b>	<b>Protection des espèces et du paysage</b>		
	TOTAL CHARGES	1 277.00	1 277.00
36	Charges de transfert	1 277.00	1 277.00
<b>76</b>	<b>Lutte contre la pollution de l'environnement</b>		
	TOTAL CHARGES	1 300.00	1 300.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 300.00	1 300.00
<b>77</b>	<b>Protection de l'environnement, autres</b>		
	TOTAL CHARGES	4 715.60	23 595.60
	TOTAL REVENUS	–	250.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3 015.60	21 595.60
36	Charges de transfert	1 700.00	2 000.00
42	Taxes	–	250.00
<b>8</b>	<b>ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>		
	TOTAL CHARGES	40 000.00	40 000.00
	TOTAL REVENUS	57 092.00	28 000.09
<b>87</b>	<b>Combustibles et énergie</b>		
	TOTAL CHARGES	40 000.00	40 000.00
	TOTAL REVENUS	57 092.00	28 000.09
36	Charges de transfert	40 000.00	40 000.00
44	Revenus financiers	57 092.00	28 000.09

# Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2021

	COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
<b>9 FINANCES ET IMPÔTS</b>			
TOTAL CHARGES	328 571.01	170 168.00	198 864.21
TOTAL REVENUS	3 897 018.27	3 494 359.00	3 381 556.86
<b>91 Impôts</b>			
TOTAL CHARGES	56 045.20	—	13 653.45
TOTAL REVENUS	3 517 026.47	3 229 006.00	3 110 916.91
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	56 045.20		13 653.45
40 Revenus fiscaux	3 486 613.89	3 209 678.00	3 012 777.57
41 Revenus régaliens et de concessions	—	—	74 000.00
42 Taxes	3 950.72	—	3 790.73
46 Revenus de transfert	26 461.86	19 328.00	20 348.61
<b>92 Conventions fiscales</b>			
TOTAL CHARGES	74 598.81	81 668.00	84 958.00
36 Charges de transfert	74 598.81	81 668.00	84 958.00
<b>93 Péréquation financière et compensation des charges</b>			
TOTAL REVENUS	121 756.00	12 278.00	12 278.00
46 Revenus de transfert	121 756.00	12 278.00	12 278.00
<b>96 Administration de la fortune et de la dette</b>			
TOTAL CHARGES	197 927.00	88 500.00	100 252.76
TOTAL REVENUS	130 582.40	125 685.00	130 793.95
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	31 655.15	32 500.00	46 326.56
34 Charges financières	166 271.85	56 000.00	53 926.20
44 Revenus financiers	130 582.40	125 685.00	130 793.95
<b>97 Redistributions</b>			
TOTAL REVENUS	195.40	190.00	110.00
46 Revenus de transfert	195.40	190.00	110.00
<b>99 Postes non répartis</b>			
TOTAL REVENUS	127 458.00	127 200.00	127 458.00
41 Revenus régaliens et de concessions	127 458.00	127 200.00	127 458.00
<b>TOTAL GENERAL</b>			
TOTAL CHARGES	4 034 545.62	3 786 853.30	3 593 928.83
TOTAL REVENUS	4 130 354.00	3 787 674.00	3 649 848.78
	95 808.38-	820.70-	55 919.95-

# Compte des investissements

ANNEXE 5 – COMPTES ANNUELS 2021

	COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
<b>0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
TOTAL DÉPENSES	50 100.00	51 900.00	51 900.00
TOTAL RECETTES	–	–	7 000.00
<b>02 Services généraux</b>			
TOTAL DÉPENSES	50 100.00	51 900.00	51 900.00
TOTAL RECETTES	–	–	7 000.00
56 Subventions d'investissements propres	50 100.00	51 900.00	51 900.00
63 Subventions d'investissements acquises	–	–	7 000.00
<b>5 SÉCURITÉ SOCIALE</b>			
TOTAL DÉPENSES	833 299.60	–	2 025 754.39
TOTAL RECETTES	7 000.00	–	–
<b>54 Famille et jeunesse</b>			
TOTAL DÉPENSES	833 299.60	–	2 025 754.39
TOTAL RECETTES	7 000.00	–	–
50 Immobilisations corporelles	833 299.60	–	2 025 754.39
63 Subventions d'investissements acquises	7 000.00	–	–
<b>6 TRANSPORTS</b>			
TOTAL DÉPENSES	–	–	7 827.10
<b>61 Circulation routière</b>			
TOTAL DÉPENSES	–	–	7 827.10
50 Immobilisations corporelles	–	–	7 827.10
<b>8 ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>			
TOTAL RECETTES	315 000.00	–	315 000.00
<b>87 Combustibles et énergie</b>			
TOTAL RECETTES	315 000.00	–	315 000.00
64 Remboursement de prêts	315 000.00	–	315 000.00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			
TOTAL DÉPENSES	883 399.60	51 900.00	2 085 481.49
TOTAL RECETTES	322 000.00	–	322 000.00
	561 399.60	51 900.00	1 763 481.49

# Flux de trésorerie

ANNEXE 6 – COMPTES ANNUELS 2021

		MONTANT 2021	MONTANT 2020
01	Résultat total des comptes de résultats	55 919.95	95 808.38
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	513 927.67	946 368.98
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00	0.00
04	- Augmentation / + diminution des créances	- 246 954.26	- 138 117.62
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approv. et travaux en cours	0.00	0.00
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 3 960.70	- 5 020.10
07	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	- 2 376.00	56 232.00
08	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	0.00	0.00
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	119 780.55	105 629.34
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	0.00	- 120 102.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 10 645.72	- 115 588.54
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engag. pour financements/fonds spéciaux	0.00	0.00
<b>FTO</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>425 691.49</b>	<b>825 210.44</b>
13	+ Remboursement des tiers	0.00	0.00
14	+ Subventions acquises	7 000.00	7 000.00
15	+ Remboursements des prêts et de participations	315 000.00	315 000.00
16	+ Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00	0.00
17	+ Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
18	+ Recettes d'investissements extraordinaires	0.00	0.00
<b>RI</b>	<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>322 000.00</b>	<b>322 000.00</b>
21	- Immobilisations corporelles	- 2 033 581.49	- 833 299.60
22	- Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00
23	- Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
24	- Prêts et Participations	0.00	0.00
25	- Subventions d'investissements propres	- 51 900.00	- 50 100.00
26	- Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
27	- Investissements extraordinaires	0.00	0.00
<b>CI</b>	<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>- 2 085 481.49</b>	<b>- 883 399.60</b>
<b>FTI</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)</b>	<b>- 1 763 481.49</b>	<b>- 561 399.60</b>
30	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
31	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
32	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
33	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
<b>FTP</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOT1</b>	<b>Flux de trésorerie prov. de l'activ. d'invest. et de placem. (FTI+FTP)</b>	<b>- 1 763 481.49</b>	<b>- 561 399.60</b>
36	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	- 145 074.65	- 25 218.10
37	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 205 000.00	- 299 301.10
<b>FTF</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>- 350 074.65</b>	<b>- 324 519.20</b>
<b>TOT2</b>	<b>Variat. des liquid. et placements à court terme (FTO+FTI+FTP+FTF)</b>	<b>- 1 687 864.65</b>	<b>- 60 708.36</b>
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	4 453 332.96	4 514 041.32
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	2 765 468.31	4 453 332.96
<b>TOT3</b>	<b>Variation des liquidités et placements à court terme</b>	<b>- 1 687 864.65</b>	<b>- 60 708.36</b>

# Règles et principes

COMPTES ANNUELS 2021

## Règles régissant la présentation des comptes

ANNEXE 7

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune d'Aire-la-Ville reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département de la cohésion sociale (DCS).

## Principes relatifs à la présentation des comptes

ANNEXE 8

La clôture des comptes de la Commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département de la cohésion sociale. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

### → Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier (PF) sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites à leur valeur de remplacement. Elles ont été réévaluées en 2018, lors de l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2.

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La Commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30 % du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

# Règles et principes

COMPTES ANNUELS 2021



## Principes relatifs à la présentation des comptes

ANNEXE 8

### → Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif (PA) sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en

adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000.–, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000.– doivent obligatoirement être activées.

### → Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau

spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 30 % (sans changement par rapport à 2020), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

### → Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les personnes physiques (PP), personnes morales (PM) et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la Commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

# État du capital propre

ANNEXE 9 – COMPTES ANNUELS 2021

29	CAPITAL PROPRE	SOLDE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent / découvert du bilan	23'164'861.32	740'173.02	684'253.07	23'220'781.27
2990	Résultat annuel	95'808.38	55'919.95	95'808.38	55'919.95
2999	Résultats cumulés des années précédentes	23'069'052.94	95'808.38	0.00	23'164'861.32
<b>29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23'164'861.32</b>	<b>740'173.02</b>	<b>95'808.38</b>	<b>23'220'781.27</b>

## Commentaire

Le total des fonds propres a été augmenté par le bénéfice réalisé durant l'année 2021.

# Tableau des provisions

ANNEXE 10 – COMPTES ANNUELS 2021

	SOLDE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021	CONSTITUTION OU AUGMENTATION	UTILISATIONS OU DISSOLUTIONS	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2021	DONT PART DE PROVISION À COURT TERME
Provision pour reliquat fiscal	522'000.00	0.00	74'000.00	448'000.00	0.00

## Commentaires

### → A. Provisions pour reliquat fiscal

Cette provision vise à gérer le risque sur les fortes variations de la fiscalité des personnes physiques et morales dues aux estimations.

Une provision de 30 % sur la totalité des créances fiscales de l'État de Genève et de la taxe professionnelle communale (TPC) a été effectuée au 31 décembre 2021.

Ce taux correspond aux taux admis selon les critères de l'État de Genève.

# Tableau des participations

ANNEXE 11 – COMPTES ANNUELS 2021

	<b>BCGe</b> BANQUE CANTONALE DE GENÈVE	<b>SIG</b> SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	<b>COFICOGE</b> COOPÉRATIVE FINANCIÈRE DES COMMUNES GENEVOISES
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme de droit public	Établissement de droit public	Société coopérative
<b>Activités et tâches publiques</b>	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et de traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
<b>Total du capital</b>	360 millions de francs	100 millions de francs	137'000 de francs
<b>dont détenu par la commune</b>	0.05 %	0.225 %	0.365 %
<b>Valeur d'acquisition de la participation</b>	410'550	22'500	500
<b>Valeur comptable de la participation</b>	229'908 au PA et 254'232 au PF	22'500	500
<b>Principaux autres détenteurs</b>	Communes genevoises et l'État de Genève	Communes genevoises et l'État de Genève	Communes genevoises
<b>Participation que détient l'entité en propre</b>	Capital Transmission SA Investissements Fonciers SA Dimensions SA Swiss Public Finance Solutions Loyal Finance AG Zurich BCGe Lyon C <sup>ie</sup> Foncière St Gothard SAS C <sup>ie</sup> Foncière Franco-Suisse Rhône Saône Léman Lyon Rhône Saône Courtage Lyon	EOS Holding SA Parco eolico del San Gottardo SA Securelec – Vaud SA Gaznat SA Gadziplo SA	–
<b>Flux financiers de l'année (commune / entité)</b>	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/ participation	Emprunts (ou remboursements) Intérêts débiteurs Frais financiers
<b>Risques spécifiques</b>	Risques bancaires	Risques énergétiques	–
<b>Normes comptables appliquées par l'entité</b>	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art 957 à 962 CO
<b>Résultat de la dernière année de l'entité</b>	+ 105,0 millions de francs (2020)	+ 117,3 millions de francs (2020)	– 21'180 de francs (1.7.19 - 30.06.20)
<b>Total du bilan de la dernière année de l'entité</b>	27'542 millions de francs (2020) <i>dont 1'716 millions de francs de capitaux propres</i>	4'045 millions de francs (2020) <i>dont 1'825 millions de francs de capitaux propres</i>	1'870'561 de francs (06.2020) <i>dont 1'495'166 de francs de capitaux propres</i>

# Tableau des participations

ANNEXE 11 – COMPTES ANNUELS 2021

	<b>ACG</b> ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES	<b>GIAP</b> GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR L'ANIMATION PARASCOLAIRE	<b>SIACG</b> SERVICE INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE	<b>CIDEC</b> GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DES DÉCHETS CARNÉS
<b>Forme juridique</b>	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
<b>Activités et tâches publiques</b>	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
<b>Total du capital</b>	–	–	–	–
<b>dont détenu par la commune</b>	–	–	–	–
<b>Valeur d'acquisition de la participation</b>	–	–	–	–
<b>Valeur comptable de la participation</b>	–	–	–	–
<b>Principaux autres détenteurs</b>	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
<b>Participation que détient l'entité en propre</b>	–	–	–	–
<b>Flux financiers de l'année (commune / entité)</b>	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
<b>Risques spécifiques</b>	–	–	–	–
<b>Normes comptables appliquées par l'entité</b>	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
<b>Résultat de la dernière année de l'entité</b>	+ 387'287 F (2020) <i>sur un total de revenus de 4'770'534 F</i>	– 2'214'380 F (2020) <i>sur un total de charges de 74'219'895 F</i>	– 67'443 F (2020) <i>sur un total de charges de 8'295'110 F</i>	– 57'171 F (2020) <i>sur un total de charges de 1'073'410 F</i>
<b>Total du bilan de la dernière année de l'entité</b>	6'408'291 F (2020) <i>dont 1'667'860 F de capital propre</i>	15'024'382 F (2020) <i>dont 4'429'416 F de capital propre</i>	1'551'636 F (2020) <i>dont 923'337 F de capital propre</i>	3'933'621 F (2020) <i>dont 3'923'623 F de capital propre</i>

# Tableau des garanties et des engagements conditionnels

ANNEXE 12 – COMPTES ANNUELS 2021

	CAUTIONNEMENT	CAP
Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation communale pour des logements "Les Chouettes"	CAP Prévoyance
Propriétaires (les +) importants de cette unité	–	–
Typologie du rapport juridique	–	–
Flux financiers de l'année (commune / entité)	–	Primes assurances LPP
Prestations couvertes par la garantie	Cautionnement	Prévoyance professionnelle
Montant de la garantie au 31.12.2019	7'450'000	–
Date du vote du CM approuvant la garantie	09.12.1998 et 12.05.1999	–
Risque (situation actuelle, taux couverture...)	–	–

## Commentaires

50

### → Fondation A. Provisions pour reliquat fiscal

La commune cautionne les frais hypothécaires de la Fondation communale pour des logements « Les Chouettes » sur ses immeubles.

### → Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune a garanti par délibération du 06.03.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n° 2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2020).

- Engagements de prévoyance de la commune : CHF 1'509'501.96
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 

• Engagements de prévoyance de l'ACG	CHF	38'714'390.56
• Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance	CHF	14'622'409.76
• Engagements de prévoyance de la Caisse	CHF	3'789'749'623.37
- Degré de couverture de la CPI au 31.12.2020, selon l'article 44 OPP2 : 81.36 %

### → Observations

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2020 de la CPI, les comptes de l'année 2021 n'étant pas encore audités.

# Tableau des immobilisations du patrimoine administratif

ANNEXE 13 – COMPTES ANNUELS 2021

DATES DES DÉLIBÉRATIONS	OBJET + CRÉDIT VOTÉ	DÉPENSES TOTALES	RECETTES TOTALES	AMORTISSEMENT CUMULÉ AU 31.12.2021	SOLDE AU BILAN AU 31.12.2021	AMORTISSEMENTS ÉCONOMIQUES 2021
27.11.2002	Salle polyvalente 8'930'000.00	9'161'773.05	1'211'740.00	5'036'040.00	2'913'993.05	264'909.00
06.03.2013	Aménagement Rue du Vieux-Four 1'850'000.00	1'840'149.35	0.00	490'704.00	1'349'445.35	61'338.00
14.05.2013	Aménagement zone sportive et abords de la future mairie et de l'école 2'900'000.00	2'911'121.70	8'000.00	774'087.10	2'129'034.60	96'774.30
11.05.2016	Crédit d'engagement complémentaire 3'121.70	—	—	—	—	—
24.09.2007 13.12.2010 31.10.2012	Nouvelle mairie Travaux 2'000'000.00	1'953'377.15	100'768.05	501'750.20	1'350'858.90	61'402.70
18.11.2015	Réhabilitation Collecteurs Dronde 750'000.00	723'942.05	80'721.65	138'434.70	—	23'072.45
14.12.2020	Amortissement complémentaire	—	—	346'086.75	158'698.95	—
16.11.2016 15.11.2017 19.11.2018 11.11.2019 14.12.2020	FIDU 244'800.00	244'700.00	0.00	17'548.00	227'152.00	6'427.00
<b>TOTAUX</b>					<b>8'129'182.85</b>	<b>513'923.45</b>

51

## Crédits ouverts depuis plus de 5 ans

ANNEXE 14 – COMPTES ANNUELS 2021

DATE DE LA DÉLIBÉRATION	DÉSIGNATION DU BIEN	N° DE COMPOSANT	STATUT EN COURS	N° DE BIEN	VALEUR ACTIVÉE	EXPLICATIONS SUR LE DÉPASSEMENT
19.12.2012	Construction EVE	0	2	1	200 000.00	—

# Indications supplémentaires

ANNEXE 15 – COMPTES ANNUELS 2021

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

## A. Gestion des risques financiers

L'Exécutif, avec la collaboration de la Secrétaire générale, est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la Commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt) ;
- au risque de crédit (risque de contrepartie) ;
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

### → I. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas

exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- Ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève.
- Ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- Ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

### → II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La Commune perçoit des acomptes mensuels de l'État de Genève au titre d'avance sur les encaissements de

créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manque de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

### → III. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

### → IV. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

## B. Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne a été introduit par la commune en 2018. Les 8 processus suivants ont été mis en place :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Élaboration budgétaire
- Clôture
- Subventions
- Charges salariales
- Taxe professionnelle communale

Ces processus ont été établis sur la base du « Guide du système de contrôle interne des Communes genevoises » mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la Commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la Commune.

## C. Contrats de *leasing*

La commune n'a pas conclu de contrat de *leasings*.

# Édition des indicateurs financiers

ANNEXE 16 – COMPTES ANNUELS 2021

DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	1,392.75	642.53	192.10	32.31	564.92

**Valeurs indicatives** Plus grand que 100 : Haute conjoncture  
Plus grand que 80 : Cas normal  
Plus petit que 80 : Récession

**Définition** Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.

**Remarque** L'investissement net est très élevé en raison des travaux liés à la crèche.

DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	183.89	177.00	179.35	196.65	184.22

**Valeurs indicatives** Plus grand que 200 : Critique  
Plus grand que 150 : Mauvais  
Plus grand que 100 : Moyen  
Plus grand que 50 : Bon  
Plus petit que 50 : Très bon

**Définition** La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.

**Remarque** La dette brute de la commune a diminué de CHF 205'000.-, mais les revenus étaient plus faibles en 2021.

DETTE NETTE EN FRANCS PAR HABITANT	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	2,453.27-	3,827.78-	4,271.53-	3,297.98-	3,462.64-

**Valeurs indicatives** Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net  
Plus petit que 1000 : Endettement faible  
Plus petit que 2500 : Endettement moyen  
Plus petit que 5000 : Endettement important  
Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

**Définition** Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitants.

**Remarques** Le patrimoine financier de la commune est supérieur à ses engagements.  
La dette nette par habitant a diminué en 2021.

# Édition des indicateurs financiers

ANNEXE 16 – COMPTES ANNUELS 2021

<b>PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETS</b>	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>MOYENNE</b>
	0.00	2.79	2.53	2.23	1.03	2.15
<b>Valeurs indicatives</b>	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais					
<b>Définition</b>	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.					
<b>Remarque</b>	Les charges d'intérêts ont fortement diminué avec la négociation des taux.					

<b>PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>MOYENNE</b>
	0.00	3.67	8.06	22.56	40.48	18.69
<b>Valeurs indicatives</b>	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
<b>Définition</b>	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.					
<b>Remarque</b>	Les investissements bruts de 2021 comprennent la contribution au FIDU (CHF 51'900.-), la crèche (CHF 2'025'704.-) et le chemin du Vieux-Bac (CHF 7'827.-), en forte augmentation par rapport aux trois dernières années.					

<b>PART DU SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>MOYENNE</b>
	0.00	16.99	16.66	16.77	14.88	16.33
<b>Valeurs indicatives</b>	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
<b>Définition</b>	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.					
<b>Remarque</b>	La commune a un montant d'amortissements élevé compte tenu des travaux effectués les années précédentes.					

# Édition des indicateurs financiers

ANNEXE 16 – COMPTES ANNUELS 2021

TAUX D'AUTOFINANCEMENT	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	34.38	35.94	26.11	15.61	28.01

**Valeurs indicatives** Plus grand ou égal à 20 : Bon  
Plus grand ou égal à 10 : Moyen  
Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

**Définition** Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.

TAUX ENDETTEMENT NET	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	91.80-	123.65-	142.73-	124.35-	120.63-

**Valeurs indicatives** Plus petit ou égal à 100 : Bon  
Plus petit ou égal à 150 : Suffisant  
Plus grand que 150 : Mauvais

**Définition** Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.

# Liste de suivi budgétaire

ANNEXE 17 – COMPTES ANNUELS 2021

FUNCTION	DÉSIGNATION FUNCTION	NATURE	DÉSIGNATION NATURE	BUDGET TOTAL	SOLDE	ÉCART+	JUSTIFICATIFS
02	Services généraux	30	Charges de personnel	458 380.00	483 463.55	25 083.55-	Heures supplémentaires administration et archivage
02	Services généraux	34	Charges financières	0.00	4 588.04	4 588.04-	Intérêts négatifs
21	Scolarité obligatoire	33	Amortissements du patrimoine administratif	0.00	4.22	4.22-	—
54	Famille et jeunesse	36	Charges de transfert	122 800.00	126 684.05	3 884.05-	Fondation crèche
57	Aide sociale et domaine de l'asile	36	Charges de transfert	38 950.00	41 947.45	2 997.45-	Bons de solidarité
62	Transports publics	36	Charges de transfert	18 000.00	19 686.85	1 686.85-	Subventions bornes électriques
72	Traitement des eaux usées	33	Amortissements du patrimoine administratif	23 072.00	23 072.45	.45-	—
73	Gestion des déchets	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	132 600.00	133 388.22	788.22-	Matériel et récupération des déchets
91	Impôts	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	13 653.45	13 653.45-	Irrécouvrables
92	Conventions fiscales	36	Charges de transfert	81 668.00	84 958.00	3 290.00-	Compensation aux communes françaises
96	Administration de la fortune et de la dette	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	32 500.00	46 326.56	13 826.56-	Travaux épicerie

# COVID-19

ANNEXE 19 – COMPTES ANNUELS 2021

## L'année 2021 a été à nouveau marquée par la pandémie de la COVID-19

Cette pandémie a nécessité un important travail au niveau de l'administration, à savoir :

- la gestion des accès aux différents lieux communaux (salles, école, espaces publics et sportifs),
- la réactivation du plan de solidarité communal en faveur des Aîné-e-s de la commune,
- un suivi de mise en ligne des documents officiels sur le site internet communal.

Un grand nombre d'événements tels que la fête des promotions, les camps scolaires, le 1<sup>er</sup> Août, l'Escalade et les différentes activités prévues pour les Aîné-e-s ont dû être supprimés.

Au niveau des recettes des locations de salles, la commune a enregistré une diminution de ses rentrées.

En regard de cette situation, l'impact financier n'a pas une grande incidence sur les comptes communaux 2021.



# Rapport succinct de l'organe de contrôle

ANNEXE 18 – COMPTES ANNUELS 2021



Fidusafe SA  
6, rue du Conseil-Général  
1205 Genève  
Tél. : +41 22 329 17 17  
Fax : +41 22 329 08 09  
Mail : fidusafe@bluewin.ch  
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE SUR LES COMPTES 2021 À L'INTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE

Genève, le 29 mars 2022.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels (bilan, comptes des résultats, compte des investissements, tableau de flux de trésorerie et annexes) de la COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

### Responsabilité du Conseil administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et communales, incombe au conseil administratif, composé du maire et de deux adjoints. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le Conseil administratif est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclus la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

# Rapport succinct de l'organe de contrôle

ANNEXE 18 – COMPTES ANNUELS 2021

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

## Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil administratif.

## Recommandation

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

## Remarque

Deux amortissements complémentaires approuvés par le Conseil municipal le 6 décembre 2021, et qui ont fait l'objet d'une délibération, n'ont pas été comptabilisés, en vue d'éviter une perte d'exercice 2021. Il s'agit :

- d'un amortissement complémentaire de CHF 120'000,-- concernant la Nouvelle Mairie
- d'un amortissement complémentaire de CHF 181'771,40 concernant le collecteur de la Dronde.



FIDUSAFE S.A.

Y. Favre Parmentier  
Experte-Réviser agréée  
Réviser responsable

Annexe : Comptes annuels 2021 de la commune d'Aire-la-Ville et ses annexes

# Rapport succinct de l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE



Fidusafe SA  
6, rue du Conseil-Général  
1205 Genève  
Tél.: +41 22 329 17 17  
Fax: +41 22 329 08 09  
Mail: fidusafe@bluewin.ch  
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

## RAPPORT SUCCINCT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES 2021 À L'INTENTION DU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

Genève, le 3 mai 2022.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe) de la Fondation communale pour le chauffage, Aire-la-Ville, pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

### Responsabilité des Membres du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

# Rapport succinct de l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires en l'espèce ont été respectées.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et de la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du conseil de fondation a été adopté en 2020.

## Recommandation

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un découvert de CHF 194'554.12. Nous vous incitons néanmoins à trouver une solution pour combler ce découvert.

FIDUSAFE S.A.



Y. Favre Parmentier  
Experte-Réviser agréée

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe)

# Bilan

COMPTES ANNUELS 2021  
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

		31.12.20 CHF	31.12.21 CHF
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>7'035'860.78</b>	<b>7'045'440.58</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>218'098.70</b>	<b>562'281.10</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	36'488.65	344'879.45
101	Créances	121'231.35	157'022.90
104	Actifs de régularisation	60'378.70	60'378.75
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>6'817'762.08</b>	<b>6'483'159.48</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	6'817'762.08	6'483'159.48
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>7'035'860.78</b>	<b>7'045'440.58</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>7'226'686.00</b>	<b>7'239'994.70</b>
200	Engagements courants	65'309.90	420'843.60
204	Passifs de régularisation	3'000.00	3'000.00
206	Engagements financiers à long terme	7'158'376.10	6'816'151.10
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>	<b>-190'825.22</b>	<b>-194'554.12</b>
299	Excédent / découvert du bilan	-190'825.22	-194'554.12

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

# Compte de résultats par nature

COMPTES ANNUELS 2021  
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

	RÉALISÉ 2020	BUDGET 2021	RÉALISÉ 2021
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-836'601.90</b>	<b>—</b>	<b>-877'479.00</b>
30 Charges de personnel	—	—	-1'335.00
301 Indemnités	—	—	-1'335.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-521'776.45	—	-561'318.55
312 Alimentation et élimination	-396'343.60	—	-431'775.65
313 Prestations de services et honoraires	-36'685.35	—	-36'122.05
314 Travaux d'entretien	-68'119.50	—	-72'792.85
316 Loyers, leasings, fermages, taxes d'utilisation	-20'628.00	—	-20'628.00
33 Amortissement du patrimoine administratif	-314'825.45	—	-314'825.45
330 Immobilisations corporelles du PA	-314'825.45	—	-314'825.45
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>830'014.95</b>	<b>—</b>	<b>905'684.10</b>
42 Taxes	790'014.95	—	854'258.25
43 Revenus divers	—	—	11'425.85
46 Revenus de transfert	40'000.00	—	40'000.00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'586.95</b>	<b>—</b>	<b>28'205.10</b>
34 Charges financières	-12'000.00	—	-31'934.00
44 Revenus financiers	—	—	—
<b>Résultat financier</b>	<b>-12'000.00</b>	<b>-</b>	<b>-31'934.00</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-18'586.95</b>	<b>—</b>	<b>-3'728.90</b>
38 Charges extraordinaires	—	—	—
48 Revenus extraordinaires	—	—	—
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>-18'586.95</b>	<b>—</b>	<b>-3'728.90</b>

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

# Compte de résultats par fonction

COMPTES ANNUELS 2021  
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

	RÉALISÉ 2020	BUDGET 2021	RÉALISÉ 2021
<b>8 Économie publique</b>			
<b>87 Combustibles et énergie</b>			
<b>873 Énergie non électrique</b>			
TOTAL DES CHARGES	-848'601.90	—	-909'413.00
30 Charges de personnel	—	—	-1'335.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-521'776.45	—	-561'318.55
33 Amortissement du patrimoine administratif	-314'825.45	—	-314'825.45
34 Charges financières	-12'000.00	—	-31'934.00
TOTAL DES REVENUS	830'014.95	—	905'684.10
42 Taxes	790'014.95	—	854'258.25
43 Revenus divers	—	—	11'425.85
44 Revenus financiers	—	—	—
46 Revenus de transfert	40'000.00	—	40'000.00
TOTAL DES CHARGES	-848'601.90	—	-909'413.00
TOTAL DES REVENUS	830'014.95	—	905'684.10
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-18'586.95</b>	<b>—</b>	<b>-3'728.90</b>

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

# Compte des investissements

COMPTES ANNUELS 2021  
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

	RÉALISÉ 2020	BUDGET 2021	RÉALISÉ 2021
<b>8 Économie publique</b>			
<b>87 Combustibles et énergie</b>			
<b>873 Énergie non électrique</b>			
TOTAL DES DÉPENSES	19'777.15	—	101'562.00
50 Immobilisations corporelles	19'777.15	—	101'562.00
TOTAL DES RECETTES	—	—	-121'339.15
61 Remboursements	—	—	-121'339.15
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>19'777.15</b>	<b>—</b>	<b>101'562.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>-121'339.15</b>

*Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.*

# Rapport de l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION « LES CHOUETTES »



MEMBER OF  SFAI

## EUREX AUDIT SARL

Agréée auprès de l'ASR  
N° 501 198

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

**Au Conseil de fondation de la  
Fondation de la commune d'Aire-la-Ville  
pour la construction et la gestion  
de logements « Les Chouettes »**

66

Chêne-Bourg, le 28 février 2022.

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la **Fondation de la commune d'Aire-la-Ville pour la construction et la gestion de logements « Les Chouettes »**, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et l'ensemble des annexes obligatoires fixées par le référentiel MCH2 pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel MCH2. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

# Rapport de l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION « LES CHOUETTES »

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2021** sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel MCH2 et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**EUREX AUDIT Srl**  
N° de registre 501 198

  
Guillaume Belin  
Expert-Réviseur agréé responsable

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2021 d'un total de CHF 9'560'677
- Compte de fonctionnement présentant un résultat de CHF 200'010
- Annexe aux comptes

Le rapport détaillé peut être consulté auprès de la Mairie.

# Bilan

COMPTES ANNUELS 2021  
FONDATION « LES CHOUETTES »

		31.12.20 CHF	31.12.21 CHF
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>9'439'522.32</b>	<b>9'560'677.35</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>9'439'522.32</b>	<b>9'560'677.35</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	1'085'755.34	1'206'638.35
101	Créances	—	—
102	Placements financiers à court terme	—	—
104	Actifs de régularisation	1'220.98	1'493.00
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	—	—
107	Placements financiers	—	—
108	Immobilisations corporelles PF	8'352'546.00	8'352'546.00
109	Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	—	—
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	—	—
142	Immobilisations incorporelles	—	—
144	Prêts	—	—
145	Participations, capital social	—	—
146	Subventions d'investissements	—	—
148	Amortissements supplémentaires cumulés	—	6'483'159.48
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>9'439'522.32</b>	<b>9'560'677.35</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
200	Engagements courants	—	—
201	Engagements financiers à court terme	9'891.55	11'036.92
204	Passifs de régularisation	—	—
205	Provisions à court terme	5'220'000.00	5'140'000.00
206	Engagements financiers à long terme	—	—
208	Provisions à long terme	—	—
209	Engag. envers les financ. spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	7'158'376.10	6'816'151.10
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>	<b>4'209'630.77</b>	<b>4'409'640.43</b>
291	Fonds	1'000'001.00	1'000'001.00
294	Réserve conjoncturelle	—	—
299	Excédent/découvert du bilan	3'209'629.77	3'409'639.43

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

# Compte de résultats par nature

COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION « LES CHOUETTES »

	31.12.20 CHF	31.12.21 CHF
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>285'913.40</b>	<b>252'493.91</b>
30 Charges de personnel	24'141.65	25'159.80
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	132'892.05	154'407.29
33 Amortissements du patrimoine administratif	—	—
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	—	—
36 Charges de transfert	—	—
37 Subventions à redistribuer	—	—
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>442'947.10</b>	<b>432'061.00</b>
40 Revenus fiscaux	12'423.10	—
41 Revenus régaliens et de concessions	—	—
42 Taxes	—	—
43 Revenus divers	430'524.00	432'061.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	—	—
46 Revenus de transfert	—	—
47 Subventions à redistribuer	—	—
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>285'913.40</b>	<b>252'493.91</b>
34 Charges financières	52'622.80	53'949.36
44 Revenus financiers	138.55	200.78
<b>Résultat financier</b>	<b>-52'484.25</b>	<b>-53'748.58</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>200'009.66</b>	<b>232'164.82</b>
38 Charges extraordinaires	—	—
48 Revenus extraordinaires	—	—
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>200'009.66</b>	<b>232'164.82</b>

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

# Compte de résultats par fonction

COMPTES ANNUELS 2021 FONDATION « LES CHOUETTES »

		31.12.20 CHF	31.12.21 CHF
<b>F0</b>	<b>Administration générale</b>		
	TOTAL DES CHARGES	157'033.70	179'567.09
	TOTAL DES REVENUS	430'524.00	432'061.00
<b>F01</b>	<b>Conseil municipal et exécutif</b>		
	TOTAL DES CHARGES	—	—
	TOTAL DES REVENUS	—	—
30	Charges de personnel	—	—
31	Biens, services et autres charges d'expl.	—	—
<b>F02</b>	<b>Services généraux</b>		
	TOTAL DES CHARGES	157'033.70	179'567.09
	TOTAL DES REVENUS	430'524.00	432'061.00
30	Charges de personnel	24'141.65	25'159.80
31	Biens, services et autres charges d'expl.	132'892.05	154'407.29
33	Amortissements du PA	—	—
43	Revenus divers	430'524.00	432'061.00
44	Revenus financiers	—	—
48	Revenus extraordinaires (dissolution prov. grands travaux)	—	—
	*** **		
<b>F9</b>	<b>Finances et impôts</b>		
	TOTAL DES CHARGES	53'949.36	52'622.80
	TOTAL DES REVENUS	12'623.88	138.55
<b>F91</b>	<b>Impôts</b>		
	TOTAL DES CHARGES	—	—
	TOTAL DES REVENUS	12'423.10	—
31	Biens, services et autres charges d'expl.	—	—
36	Charges de transfert	—	—
40	Revenus fiscaux	12'423.10	—
42	Taxes	—	—
<b>F92</b>	<b>Conventions fiscales</b>		
	TOTAL DES CHARGES	—	—
	TOTAL DES REVENUS	—	—
36	Charges de transfert	—	—
<b>F93</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>		
	TOTAL DES CHARGES	—	—
	TOTAL DES REVENUS	—	—
36	Charges de transfert	—	—
<b>F95</b>	<b>Quote-parts, autres</b>		
	TOTAL DES CHARGES	—	—
	TOTAL DES REVENUS	—	—
46	Revenus de transfert	—	—
<b>F96</b>	<b>Administration fortune et dette</b>		
	TOTAL DES CHARGES	53'949.36	52'622.80
	TOTAL DES REVENUS	200.78	138.55
34	Charges financières	53'949.36	52'622.80
44	Revenus financiers	200.78	138.55
<b>F97</b>	<b>Redistributions</b>		
	TOTAL DES CHARGES	—	—
	TOTAL DES REVENUS	—	—
46	Revenus de transfert	—	—
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>210'983.06</b>	<b>232'189.89</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>443'147.88</b>	<b>432'199.55</b>
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>232'164.82</b>	<b>200'009.66</b>

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.



